

Département

Pyrénées Atlantiques

Arrondissement

Pau

Délibération 2025-61 Conseil Municipal du quinze décembre deux mil vingt-cinq

Le quinze décembre deux-mil vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Pascal MORA, Maire.

Effectif légal du Conseil Municipal : 27**Nombre de Conseillers en exercice : 27****Nombre de Conseillers présents physiquement : 22****Nombre de Conseillers votants : 26****Date de la convocation : 09/12/2025****Date de mise en ligne : 16/12/2025**

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
LAUGÉ	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
SERRESSEQUE	Danielle	X			
CLAVERIE	Didier	X			
DELQUIGNIE	Béatrice	X			
LEYDERT	Stéphane		X	Martine LAUGE	
GOUVET	Anne	X			
ALLAL	Ahmed	X			
SIAFFA	Serge	X			
CROVELLA	Loïc		X	Florent LALUCAA	
ROUZIERES	Nicole	X			
LAVIGNE	Gwendoline	X			
SALAT	Didier	X			
LANOUILH	Éric	X			
MORISOT	Pierre-Alexandre	X			
JAÉGLÉ	Christine	X			
CONESA	Claire		X	Jean-Pierre LACROIX	
BOONE	Emmanuelle		X		
FONTENIER	Jessica		X		
LACROIX	Jean-Pierre	X			
BERTHELOT	Christophe	X			
FRITHMANN	Alicia	X			
SABLÉ	Corentin		X	Pascal MORA	
CASENAVE dit MILHET	Agnès	X			
KÉRUZORÉ	Marie	X			
AUGUSTO	Alain	X			

Informations diverses

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Désignation du secrétaire de la séance

Candidat(e) : Ahmed ALLAL est candidat

Ahmed ALLAL est désigné à l'unanimité secrétaire de séance

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Délibération

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

2025-61 : Demande de subvention au titre de la DETR 2026 pour travaux de rénovation du Trinquet

Rapporteur : Monsieur le Maire

- Vu la délibération 2025-02 : Demande de subvention au titre de la DETR 2025 pour travaux de rénovation du Trinquet et éclairage de la salle multi-activités du 21 janvier 2025

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux de rénovation du trinquet notamment la réfection de la toiture. Il est à noter que l'éclairage de la salle multi-activités a été rénové en 2025.

De fait un nouveau dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2026 va être déposé. Il ajoute que le dossier de demande de subvention a été établi par le Service Intercommunal du Patrimoine et de l'Architecture de l'Agence Publique de Gestion Locale. La dépense a été réévaluée à 689 664,00 € H.T (y compris l'assurance dommage ouvrage).

Il convient maintenant de solliciter de l'État au titre de la DETR 2026. Selon les critères, la commune pourrait prétendre à une aide à hauteur de 25%, soit 172 416,00 €.

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal est invité à :

DÉCIDER

Art 1 - D'approuver ce projet ainsi que la sollicitation de financement au titre de la DETR 2026.

PRÉCISER

Art 2 - Que le financement de cette opération pourrait être réalisé avec d'autres aides financières et en complément sur fonds propres.

Délibération votée :

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Signature du secrétaire de séance

ALLAL Ahmed

